



## Lettre aux adhérents et sympathisants de l'AFPS44 17 janvier 2019

# NON à l'Eurovision 2019 en Israël !

L'Eurovision devrait se dérouler à Tel-Aviv en Israël. Ce pays vient de voter une loi, dite « loi de l'État-Nation du peuple juif ». Cette loi, à valeur de constitution, n'accorde pas les mêmes droits aux Israéliens selon qu'ils sont Juifs ou non-Juifs. A la colonisation, à l'occupation des terres palestiniennes et aux massacres à Gaza, Israël ajoute désormais l'officialisation de l'Apartheid dans sa propre population.

## Soyons nombreux à signer !

### 1 - Le texte d'explication :

<https://www.france-palestine.org/Eurovision-2019-Pas-en-Israel-pas-au-pays-de-l-apartheid>

**Pour signer :** <https://eurovision2019-pasenisrael.eu/>

Certains fournisseurs d'accès Internet bloquent les messages de demande de confirmation. Surveillez notre messagerie. Si le lendemain de votre signature vous n'avez pas reçu cette demande, faites le nous savoir à [afpsnantes@wanadoo.fr](mailto:afpsnantes@wanadoo.fr) Votre confirmation sera effectuée manuellement par l'AFPS nationale.

### 2 – Mercredi 23 janvier de 16h à 18 h carrefour 50 Otages-rue de la Barillerie à Nantes

Distribution de tracts et signatures

Vous êtes volontaire pour participer : un message à [afpsnantes@wanadoo.fr](mailto:afpsnantes@wanadoo.fr)

### 3 – Pour interpeller les candidats et France-télévisions :

« chanter Oui ! mais pas au pays de l'apartheid ! »

<https://eurovision2019-pasenisrael.eu/-Ecrire-aux-candidats-aux-animateurs-a-France-televisions-.html>

le bureau de l'AFPS44

- FB : <https://www.facebook.com/AFPS44>
- Site : <http://afps44.france-palestine.org/>